

TOULOUSE, LES 16 & 17 DÉCEMBRE 2020 DE 9H00 À 17H30

CONTEXTE

L'évaluation des projets en Démarche Quartiers Durables Occitanie nécessite une connaissance pratique du sujet, une capacité d'animation et de communication, la connaissance de la démarche et de ses outils annexes. Ces exigences sont nécessaires pour que l'instruction des projets en Démarche Quartiers Durables Occitanie se fasse de manière juste et cohérente et soit présentée aux membres de la commission de manière claire afin que ces derniers puissent prendre une décision. Ces exigences nécessitent une formation spécifique dispensée par Envirobat Occitanie.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Connaître la Démarche Quartiers Durables Occitanie, ses thématiques, le système participatif de garantie et sa philosophie.
- > Utiliser ses connaissances pour inscrire le projet dans la grille tant sur les aspects qualitatifs que quantitatifs.
- > Connaître le déroulement d'une commission d'évaluation.
- > Savoir présenter un projet et savoir se positionner vis-à-vis de la commission d'évaluation.
- > Il pourra aussi maîtriser les outils d'accompagnement (référentiel et autres outils associés) et savoir les réutiliser pour défendre un projet.

A l'issue de la formation, une attestation sera délivrée.

PRÉREQUIS ET PUBLIC CONCERNÉ

- > Les participants doivent justifier de compétences en programmation-conception/réalisation/usage depuis au moins 5 ans en aménagements et quartiers durables.
- > Les participants doivent être adhérents à Envirobat Occitanie et être à jour de leur cotisation.
- > Les candidatures des participants doivent être déclarées recevables par Envirobat Occitanie selon les modalités définies suivantes : faire parvenir votre CV, une note de motivation et vos références. Un entretien individuel (éventuellement téléphonique, validation de l'expérience en aménagement durable) pourra vous être demandé.

Cette formation s'adresse aux futurs accompagnateurs en attente de l'attestation Accompagnateur QDO reconnu par Envirobat Occitanie et à tous les professionnels qui souhaitent s'approprier la Démarche (pré-accompagnateurs).

INTERVENANTS

- > Illona PIOR, Directrice d'Envirobat Occitanie
- > Dominique de Valicourt, Gérante de l'IMBE

INSCRIPTION

Envirobat Occitanie
09 52 39 81 95
contact@envirobat-oc.fr

formation

Durée et coût de la formation

2 jours (2x7 heures)

800 euros nets de taxes pour les adhérents
Hébergement et repas à la charge du stagiaire.
Prise en charge possible par votre organisme financeur - OPCO

Lieu

Envirobat Occitanie - Site de Toulouse
56, rue Benjamin Baillaud
31500 Toulouse

Matériel à apporter

Venir avec son ordinateur
Envirobat Occitanie fournira des codes Wifi pour se connecter à la plateforme

Organisme de formation

Envirobat Occitanie
Association loi 1901
SIRET 832 321 756 00013
Code APE 9499Z

119, avenue Jacques Cartier
34000 Montpellier
Tél : 04 67 68 32 01

contact@envirobat-oc.fr
www.envirobat-oc.fr

Envirobat Occitanie est organisme de formation enregistré sous le numéro 76 34 09704 34 auprès du Préfet de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranées. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Conformément à la loi Formation, Envirobat Occitanie est un organisme de formation référencé Datadock.

TOULOUSE, LES 16 & 17 DÉCEMBRE 2020 DE 9H00 À 17H30

JOUR 1 - MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2020

Matin : 9h00-12h30

- > Accueil des participants et tour de table
- > Présentation des intervenants
- > Enjeux environnementaux, économiques et sociaux justifiant la mise en œuvre d'un aménagement durable : présentation des objectifs SRADDET « Occitanie 2040 » / REPOS, principe de la frugalité, résilience, Zéro Artificialisation Nette et séquence Éviter Réduire Compenser, etc.
- > Historique de la démarche QDO
- > Acteurs de la démarche QDO : ENVIROBAT/BDM et ENVIROBAT Occitanie, l'accompagnateur QDO, la commission d'évaluation

Après-midi : 14h00-17h30

Qu'est-ce que la démarche QDO ?

- > Contextes climatiques et de densité
- > Typologie d'aménagement
- > thèmes : Contexte et territoire - Gestion de projet - Ambiances, qualité de vie et santé - Social et économie - Eau et biodiversité - Déplacements et mobilités actives - Stratégie de transition énergétique - Matériaux, terrassements et gestion des déchets
- > Niveaux de reconnaissance et prérequis obligatoires

JOUR 2 - JEUDI 17 DÉCEMBRE 2020

Matin : 9h00-12h30

- > Étapes d'évaluation du projet : programmation/conception, réalisation et usage
- > Commission d'évaluation - SPG (système participatif de garantie) : fonctionnement et philosophie
- > Synthèse et évaluation des thématiques
- > QDO pour répondre aux 20 engagements du label EcoQuartier

Après-midi : 14h00-17h30

- > Faire reconnaître son projet en plusieurs étapes
- > Bonnes pratiques en lien avec l'instruction du projet
- > Bénéfices et avantages de la démarche
- > Coût de la démarche
- > Évolution de la démarche

... ET AUSSI

Tout au long des deux jours, le programme sera illustré par des études de cas et des exercices.

N'hésitez pas à apporter du contenu sur vos projets en cours si vous souhaitez les évaluer lors de ces exercices.

Une analyse des aspects pratiques du référentiel et de l'intégration des justifications des prérequis et des critères cochés, sera également réalisée.

Les formateurs apporteront leurs retours d'expériences sur l'ensemble des thèmes de la démarche.

NB : L'ordre de présentation peut être modifié par les intervenants.